

Explication des questions de la liste de contrôle pour les COC

1

Avez-vous un retard des règles *et* pensez-vous être enceinte ?

Cette question comporte deux parties. Il faudra les poser ensemble. La réponse sera considérée affirmative si la cliente répond « oui » à chacune d'entre elles. Si la femme déclare que ses règles sont en retard et, **en plus**, qu'elle est enceinte ou qu'elle croit l'être, il faudra l'adresser à un prestataire de santé d'un rang supérieur.

2

Allaitez-vous actuellement un bébé de moins de 6 mois ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes nourrissant au sein un bébé âgé de moins de 6 mois. Une femme qui allaite ne peut commencer à prendre des COC qu'après le sixième mois du post-partum. Mais si elle envisage d'arrêter l'allaitement naturel, elle pourra éventuellement utiliser les COC avant que le bébé atteigne 6 mois.

3

Fumez-vous *et* avez-vous plus de 35 ans ?

Cette question comporte deux parties. Il faudra les poser ensemble. La réponse sera considérée affirmative si la cliente répond « oui » à chacune d'entre elles. Une femme de moins de 35 ans qui fume, ou une femme de plus de 35 ans qui ne fume pas, ne présente pas les risques spécifiques posés par la combinaison du facteur tabagisme au facteur âge. Si la cliente répond « non » à une partie de la question ou aux deux, elle pourra envisager d'utiliser des COC.

4

Etes-vous sujette à des maux de tête intenses et répétés, souvent localisés d'un seul côté ou pulsatiles, avec des nausées et aggravés par la lumière, le bruit ou le mouvement ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes souffrant de migraines, un type de céphalée qui peut poser problème chez les utilisatrices des COC. Les termes comme « mal de tête », « intenses », « répétés » ou « pulsatiles » sont très importants et tous les signes caractérisant l'épisode doivent être conservés dans la question. Ils aideront la cliente à faire la distinction entre les maux de tête interdisant l'emploi des COC (comme les migraines) et les formes moins graves (et plus courantes) n'interdisant pas la prise de ces pilules.

5

Avez-vous une tension artérielle élevée ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes sachant déjà que leur tension artérielle est élevée. Avant de recevoir éventuellement des COC, les clientes présentant cet état de santé devraient se faire examiner ailleurs pour une évaluation plus poussée.

6

Avez-vous déjà eu une attaque cérébrale, un caillot de sang dans les jambes ou dans les poumons, ou une crise cardiaque ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes dont une maladie vasculaire grave est déjà connue. La question ne vise pas à détecter les affections non diagnostiquées. Le plus souvent, les clientes ayant souffert d'un tel accident auront été mises au courant de leur état et elles répondront « oui » à la question.

7

Avez-vous du diabète (du sucre dans le sang) ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes sachant déjà qu'elles ont du diabète. La question ne vise pas à détecter des problèmes non diagnostiqués.

8

Avez-vous actuellement ou avez-vous déjà eu un cancer du sein ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes sachant déjà qu'elles ont eu un cancer du sein ou qu'elles en ont un actuellement.

9

Avez-vous une grave maladie du foie ou la jaunisse (les yeux ou la peau jaune) ?

Cette question doit permettre d'identifier les femmes sachant déjà qu'elles ont une grave maladie du foie, et de distinguer les cas actuels (comme une cirrhose grave ou une tumeur du foie) des cas antérieurs (comme une hépatite déjà traitée).

10

Suivez-vous actuellement un traitement contre la tuberculose, les infections fongiques (champignons) ou les crises d'épilepsie ?

Les médicaments suivants réduisent l'efficacité des COC :

- rifampicine (tuberculose)
- griséofulvine (antifongique)
- phénytoïne (crises épileptiques)
- carbamézapine (crises épileptiques)
- barbituriques (crises épileptiques)

11

Plus de 5 jours se sont-ils passés depuis le début de vos dernières règles ?

Cette question permet de déterminer la date à laquelle la cliente pourra commencer à prendre ses COC. Si ses règles viennent de commencer et si moins de 5 jours se sont passés depuis le premier saignement, la femme pourra démarrer la méthode immédiatement. Mais si le premier saignement est apparu il y a plus de 5 jours, deux options sont possibles :

- si la cliente utilisait déjà un moyen contraceptif de manière fiable (usage correct et systématique) de telle sorte que le prestataire puisse écarter la possibilité d'une grossesse, elle pourra se mettre à prendre la pilule immédiatement tout en se protégeant avec un autre contraceptif d'appoint pendant 7 jours ;

- si la cliente n'utilisait **aucune** méthode contraceptive de manière fiable (y compris l'abstinence), il faudra que la femme attende l'apparition de ses prochaines règles afin d'écartier la possibilité d'une grossesse. Elle pourra ensuite commencer à prendre des COC. On devra lui donner des préservatifs à utiliser entre-temps.